

Conseil d'établissement du vendredi 8 janvier 2016

Vœux de la directrice pour l'année 2016

A noter :

Le site « ecolesm » va être modifié prochainement... Nous vous transmettrons la nouvelle adresse.

L'adresse mail de Monique a changé : epsmsecretariat4@gmail.com

Appel à la responsabilité des parents d'élèves :

Stationnement devant l'école : problème de stationnement anarchique aux abords et devant l'école

Rappel : Le « dépose minute » est toléré pour les classes de primaire.

Ce dépose minute n'est pas adapté aux parents d'élèves de maternelle qui ont besoin de plus de temps pour accompagner leur enfant dans la classe.

Respect des horaires :

De nombreux retards pour les élèves de primaire le matin.

Rappel : début des cours du CP au CM2 à 8h15.

La rentrée échelonnée jusqu'à 8h30 concerne uniquement les classes de maternelle (PS, MS, GS).

Merci de respecter ces horaires !

Intervention de la Présidente de l'APEL :

Loto de l'école fixé au 15 janvier.

Loterie déplacée au 1^{er} avril.

Appel aux parents pour obtenir de l'aide pour les crêpes : le 1^{er} février

Intervention Gérard MERELLA, Président OGEC

- Un visiophone a été installé pendant les vacances de Noël afin de filtrer les entrées.
3 postes : Cantine, Secrétariat, Bureau de direction.
- Une demande a été faite auprès d'EDF pour sécuriser le pilier devant l'école afin d'éviter qu'une personne malveillante puisse y grimper et rentrer dans l'école.
- Mise en conformité de l'école pour l'accessibilité aux personnes handicapées :
 - Le dossier a été déposé auprès de la mairie, il sera examiné selon financements, plan sur 3 ans...

- Projet de remonter la passerelle pour supprimer les marches pour entrer dans les classes à l'étage. Important problème car toute la structure est à surélever puis à modifier (marches supplémentaires, garde corps...). Gros chantier long, difficile et coûteux.
- Classes de MS et GS : sols à remettre à niveau (chape de béton), WC à surélever.
- Projet de déplacer les sanitaires derrière les classes de MS et GS, toujours à l'étude...

Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le PPMS prévoit, en cas d'alerte, la conduite à tenir et les modalités de communication vers l'extérieur. Il est déclenché par le chef d'établissement et permet de réduire la vulnérabilité des élèves et du personnel de l'établissement dans l'attente de l'arrivée des secours.

L'organisation du PPMS : Pour chacun des risques majeurs auxquels un établissement scolaire est exposé et pour chacune des situations d'activités identifiées (temps scolaire ou hors temps scolaire), le PPMS doit permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quand et comment déclencher l'alerte ?
- Où et comment mettre les élèves et le personnel à l'abri ?
- Comment gérer la communication avec l'extérieur ?
- Quelles consignes appliquer dans l'immédiat ?
- Quels documents et ressources sont indispensables ?

Le PPMS doit déterminer la répartition des missions et les consignes particulières à appliquer.

Il permet d'organiser les fonctions du personnel administratif et de vie scolaire en période de crise, de déterminer des personnes ressources, des responsables de zones...

Dans notre école : 4 points de confinement

- Zone A : classe de PS maternelle
- Zone B : classes de MS et GS
- Zone C : classes de l'étage (CE1, CE2, CM1, CM2 + les CP qui les rejoignent)
- Zone D : secrétariat, direction, salle des profs : cellule de crise

Si un accident d'usine devait avoir lieu entraînant un nuage chimique, les enfants resteront confinés dans l'école comme chacun sur leurs lieux de travail ou à leurs domiciles.

Les parents ne pourront pas venir chercher leurs enfants : mise en danger de tous.

Les téléphones ne serviront qu'aux secours.

Cf. document « Consignes à respecter en cas de confinement ».

Un exercice annuel, en plus et distinct des trois exercices incendie obligatoires, doit être effectué.

Ces exercices sont considérés comme participant de l'éducation à la responsabilité individuelle et collective des élèves en assurant la connaissance des risques et des mesures de prévention et de protection, en développant des comportements civiques et solidaires.

Projet de continuer la "Formation aux premiers secours" commencée l'année dernière pour les élèves de l'école avec Jean Philippe MARTINEZ.

Circulaires du 25 novembre 2015 : Deux circulaires, la première précisant les mesures de sécurité à mettre en œuvre et la seconde modifiant le PPMS, sont parues au BO le 25 novembre dernier créant un certain émoi dans les établissements scolaires.

Suite aux attentats du 13 décembre et aux risques d'intrusion dans les établissements, un exercice a été ajouté à la liste de ceux possibles : l'exercice "attentat ou intrusion extérieure" (p 13 de l'annexe PPMS). Mais cet exercice demandé n'est pas sans poser bien évidemment de nombreuses difficultés : risque de créer une situation anxiogène pour de jeunes élèves de maternelle et d'élémentaire...

La date limite du 18 décembre 2015 a été fixée par le Ministère pour organiser cet exercice. Etant donné que le PPMS de l'école n'était pas prêt, la directrice a pris la décision de ne pas précipiter les choses. Il lui semblait important d'en discuter collectivement, avec l'équipe pédagogique, puis en conseil d'établissement, des risques possibles, de la stratégie à adopter en cas d'intrusion, des mesures à prendre.

Nous avons donc procédé à un exercice d'évacuation (de type PPMS d'intrusion) le 18 décembre 2015 à 11h00. Ces mêmes types d'exercices étaient déjà pratiqués dans le cas d'une évacuation incendie et permettent de vérifier l'efficacité et la connaissance des actions à mettre en œuvre dans des situations d'urgence particulière.

L'important c'est que les adultes sachent ce qu'ils doivent faire.

Faire un exercice de confinement « attentat ou intrusion extérieure » avec nos jeunes élèves sans avoir pris le temps de réfléchir à son organisation pourrait s'avérer catastrophique (peur, traumatisme pour les enfants...).

Valérie DAM SEC PAU rappelle que l'école se situe sur un site classé SEVESO : risque chimique mais aussi sismique. Il leur a donc été demandé de disposer de zones de confinement mais aussi d'équiper chacune de ces zones de divers matériels (radio à piles, talkie-walkie, couverture de survie ...). L'équipe est donc en train de finaliser cette organisation.

Un exercice de confinement sera réalisé dans l'année. Les parents seront informés de cet exercice afin de pouvoir en discuter et observer la réaction des enfants. Il sera bien entendu fait de manière à éviter de traumatiser les enfants qui le sont déjà bien assez dans le contexte actuel.

Suggestion : séisme au programme cycle 3 : ceux-ci pourraient organiser des interventions dans les autres classes afin d'informer et de dédramatiser.

Réponse aux questions des parents :

- *"Pourquoi la classe de neige et le projet classe de découverte ont-ils été annulés ?"*

Mot collé dans les cahiers verts le lundi 14 décembre informant les familles de l'annulation des séjours avec nuitées pour cette année.

Suite aux tragiques attentats de novembre, trois enseignants sur huit ne souhaitent plus partir.

Des parents de l'école ont fait savoir leur hésitation quant à laisser partir leur enfant. C'est pourquoi la directrice s'est trouvée dans l'obligation d'annuler ce séjour.

L'équipe pédagogique est consciente de la déception de tous (élèves, parents, enseignants partants) occasionnée par cette annulation. Aussi, comme il vous l'a été annoncé en décembre, nous sommes en recherche d'une sortie à la journée ou de plusieurs journées et/ou d'une activité "surprise" pour toutes les classes.

Suggestion pour les séjours 2016-2017: faire passer un questionnaire, en fin d'année scolaire, à l'ensemble des parents d'élèves pour recenser leur positionnement concernant les classes de découvertes.

- *« Etant donné que des consignes sont données aux parents afin qu'ils signalent tout paquet suspect aux abords de l'établissement, je tiens à faire savoir que ponctuellement des sacs poubelles ou encore des containers poubelles pleins sont déposés devant la porte de la salle polyvalente. »*

Réponse : il s'agit de la poubelle du voisin. Cette poubelle est devant chez lui... Nous allons lui rappeler de la rentrer lorsqu'elle a été vidée...

- *De plus, je souhaiterais aussi savoir où en est le projet d'installation d'un visiophone au portail d'entrée ».* Réponse : Visiophone installé pendant les vacances de Noël.

- *« Pourquoi il y a peu d'éveil à la foi cette année ».*

Réponse : Il y a 45 mn à 1h00 de Catéchèse ou d'éveil à la Foi par classe de la PS au CM2, chaque semaine. Ce sont des temps d'échanges, de chants et de prières. Il n'y a pas forcément de "traces" écrites. Toutes les classes suivent les temps liturgiques : les temps forts de l'année et les célébrations.

Le prêtre et les catéchistes de la paroisse font le constat que les enfants qui ont fait leur 1ère Communion ne vivent qu'une seule fois l'Eucharistie. Les messes des familles seront affichées au fur et à mesure de l'année. Les familles qui le souhaitent et qui veulent accompagner leur enfant dans la Foi, y sont fortement invitées.

- L'équipe pédagogique a été choquée par tous les bruits de couloir qui circulent sur d'éventuels problèmes de harcèlements et autres dans l'école. Il est redemandé à tous les parents de venir dialoguer avec les enseignants pour vérifier et résoudre les problèmes.

Nous constatons depuis ces dernières années que de plus en plus d'enfants de l'école ont des difficultés à respecter les autres. C'est pourquoi nous avons choisi d'élargir notre projet de l'année "S'ouvrir au monde !" à "S'ouvrir aux autres !"

Les enfants sont de plus en plus "individualistes". Ils agissent impulsivement et trouvent de nombreuses excuses à leur comportement : "J'avais envie !" "J'ai pas fait exprès !" "C'était pour jouer !" "Je lui ai dit pardon !"...

De plus, ils se sentent toujours agressés. Ils se plaignent sans cesse auprès des adultes : "Il m'embête !" Quand on leur demande ce qu'ils veulent dire par "embêter", ils répondent : "Il me regarde !" "Il rit !" "Il veut jouer avec nous, mais nous on ne veut pas !" etc...

Dans chaque classe du CP au CM2, nous prenons beaucoup de temps sur les différentes heures du programme pour régler les conflits. Nous reprenons les règles de l'école, les règles de politesse, le respect des autres : respect des enfants et respect des adultes de l'école.

En équipe, nous avons fait la liste des élèves de l'école ayant eu des soucis depuis la rentrée.

Les enseignants de ces élèves ont rencontré les familles concernées.

Des discussions ont été faites dans chaque classe concernée.

Les adultes de l'école sont au courant et surveillent TOUS les enfants.

Ce soir l'ordre du jour du Conseil des enfants, était la mise en commun d'une réflexion menée dans chaque classe autour de l'ambiance des récréations et des garderies. Il a été demandé aux délégués :

- de lister les problèmes les plus souvent rencontrés dans la cour
- de noter les idées des enfants de leur classe pour que les récréations se passent mieux ...

L'équipe s'est mise en recherche d'outils et de solutions pour aider les élèves à mieux vivre ensemble.

Remettre au cœur de l'enseignement l'éducation à la citoyenneté (nouveaux programmes éducation civique)

Du côté des parents :

Importance de tenir le même discours que les enseignants. Lorsqu'un enfant a un souci avec un camarade, il en informe l'adulte de surveillance. Il ne rend pas les coups !

Importance de relativiser lorsqu'un enfant rapporte à la maison un évènement et prendre rendez-vous avec l'enseignant ou la directrice.

Fin de la réunion par un partage libre autour du "buffet"

et de la traditionnelle galette des rois

préparés par Béatrice MOITY